

VIVAPIERRE, LE 1^{ER} OPCI DE PAREF GESTION
VIENT DE RECEVOIR SON AGREMENT AMF

PAREF GESTION a obtenu de l'AMF l'agrément pour son OPCI « Vivapierre » le 24 juillet 2008. Le lancement d'OPCI constitue un axe majeur de développement du groupe pour les années à venir.

Vivapierre a été constituée en avril 2008 sous la forme d'une société par actions simplifiée (SAS), puis, utilisant les possibilités offertes à la fin 2007 par les nouvelles dispositions régissant les OPCI, elle a été transformée en SPPICAV RFA*. Elle propose à des investisseurs institutionnels et à des investisseurs privés avertis, sur un horizon de détention long terme, un investissement dans des actifs immobiliers de tourisme ou de loisirs. Vivapierre a ainsi constitué un tour de table d'une dizaine d'investisseurs, constitué par le groupe Paref qui détient 25% du capital et rassemble notamment le Crédit Foncier (15%) et Belambra vvf (5%).

Vivapierre a pris, en avril 2008, le contrôle du capital de 5 sociétés détenant 6 actifs immobiliers situés à Saint Martin de Ré (17), Port d'Albret (33), Anglet (64), Gourette (64), Balaruc (34), Propriano (20) loués à Belambra vvf avec des baux de longue durée (12 ans fermes renouvelables). Il est prévu qu'elle acquière deux autres actifs immobiliers détenus par Belambra vvf. Les fonds d'ores et déjà collectés par Vivapierre permettent de financer l'ensemble de ces opérations, dont le montant s'élève à 125 M€.

Patrick Lenoël, Directeur Général de PAREF GESTION se félicite du lancement de ce premier OPCI : « L'agrément de VIVAPIERRE constitue une première étape dans le développement de notre offre OPCI qui s'ajoute à l'offre reconnue de SCPI développée par le groupe depuis de nombreuses années. Plusieurs autres projets d'OPCI RFA devraient voir le jour avant la fin de l'année, afin de proposer des stratégies d'investissements en immobilier originales et novatrices ».

Dans cette opération, le groupe Paref était conseillé par les cabinets Jones Day et Baker & McKenzie pour le conseil juridique et par l'étude Cheuvreux pour le conseil notarié.

PAREF GESTION a été agréée comme société de gestion de portefeuille par l'AMF en février 2008.

* Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable à règles de fonctionnement allégées

A propos de PAREF

Le groupe PAREF se développe sur deux secteurs d'activités complémentaires :

- **Investissement commercial et résidentiel** : PAREF détient divers immeubles commerciaux en région parisienne et en province, ainsi que des immeubles d'habitation acquis en usufruit temporaire.
- **Gestion pour compte de tiers** : PAREF GESTION, filiale de PAREF agréée par l'AMF en tant que SGP, gère 3 SCPI, 1 OPCI et prévoit le lancement de plusieurs OPCI à destination des particuliers et des institutionnels cette année.

Au 30 juin 2008, le groupe PAREF détient un patrimoine immobilier de plus de 200 millions d'euros et gère près de 400 millions d'euros d'actifs pour compte de tiers.

Plus d'informations sur le site internet www.paref.com



Patrick Lenoël
Administrateur et Directeur Général – PAREF Gestion
Tél. : 01 40 29 86 86

CITIGATE DEWE ROGERSON

Agnès VILLERET/ Nicolas Castex
Relations Presse
Tél. : 01 53 32 78 95 / 88
agnes.villeret@citigate.fr / nicolas.castex@citigate.fr